



Vous êtes bénéficiaire d'une MAEC en 2019

+ d'infos sur

« Les Mesures agro-environnementales et Climatique - MAEC »





➤ Mesures sur 5 ans pour accompagner les exploitants agricoles qui s'engagent dans le développement ou le maintien de pratiques alliant performance économique et environnementale.



➤ 2nd pilier de la PAC

➤ Sur des zones à enjeux environnementaux ciblés : Natura 2000, zones humides, protection de la ressource en eau



➤ ou protection des ressource génétique : PRM, API sur l'ensemble du département





➤ **Nouveaux engagements 2020:**

Dossiers 2015 fin des engagements 15/05/2020

Engagement pour la campagne 2020 pour 5 ans

- Natura 2000
- Espaces embroussaillés

➤ **Prorogation de 1 an:**

Dossiers 2015 fin des engagements 15/05/2020

- Natura 2000
- Espaces embroussaillés
- Zones humides

➤ **Poursuite des engagements :**

Dossiers réalisés de 2016 à 2019



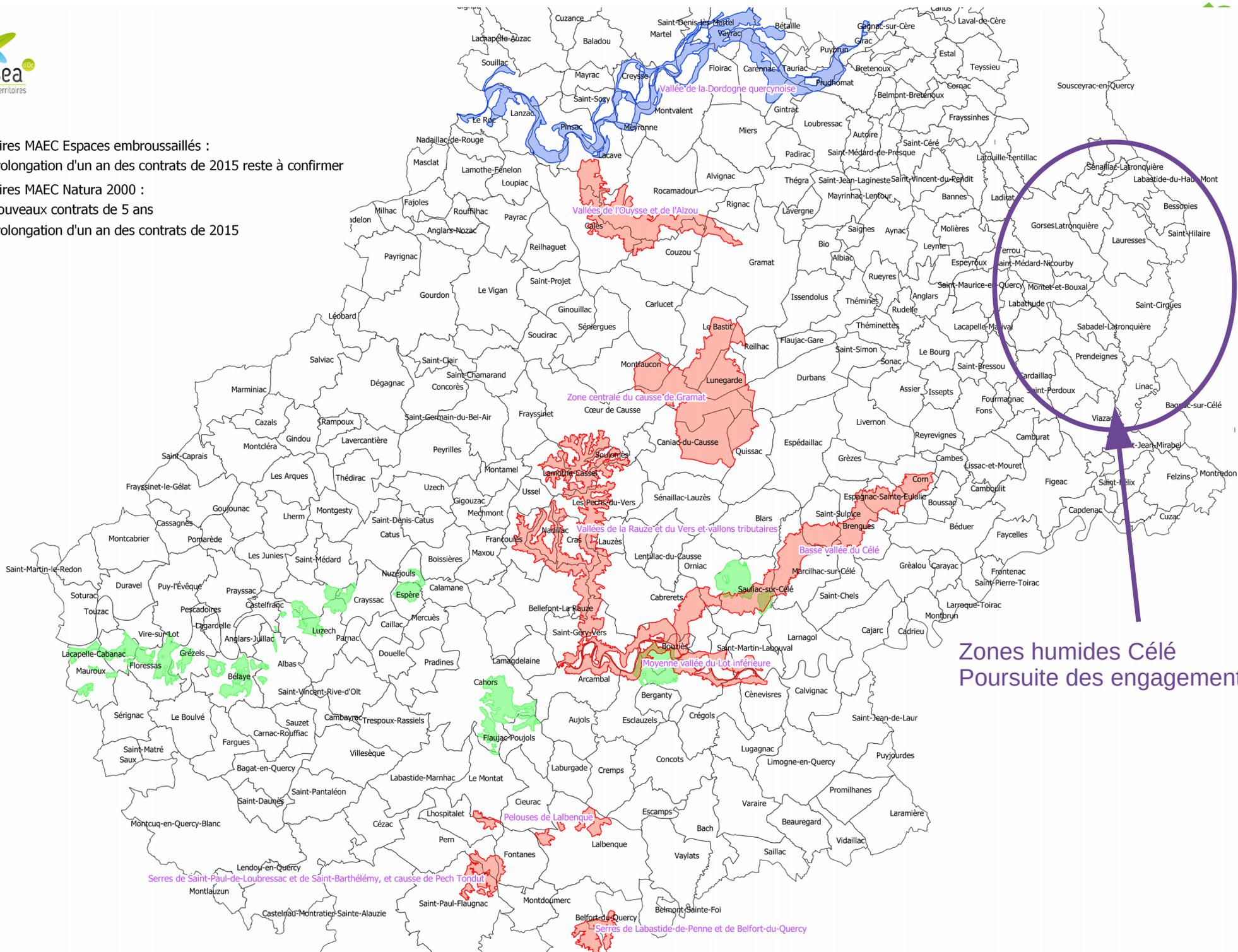
Territoires MAEC Espaces embroussaillés :

■ Prolongation d'un an des contrats de 2015 reste à confirmer

Territoires MAEC Natura 2000 :

■ Nouveaux contrats de 5 ans

■ Prolongation d'un an des contrats de 2015



Zones humides Célé
Poursuite des engagements



Points de vigilance

- Des dossiers peuvent comporter à la fois des nouveaux engagements et des poursuites d'engagements
- Aucun engagement ne peut être réalisé sur des parcelles en ZDH > 80 % : MODIFIER si possible le prorata et joindre Photos

Les nouveaux contrats N 2000

Juillet
2019

Adasea.d'Oc : réalisation du pré - diagnostic d'exploitation

PNRCQ : réalisation du diagnostic de terrain volet écologique et pastoral

Adasea.d'Oc : Synthèse des diagnostics et ajustement d'un plan de gestion écopastorale (**ATTENTION : obligations et non plus recommandations**)

Avril
2020

Adasea.d'Oc: Préparation du contrat

15 mai
2020

**Intégration des engagements dans Télépac
CA46 / adasea.d'Oc**